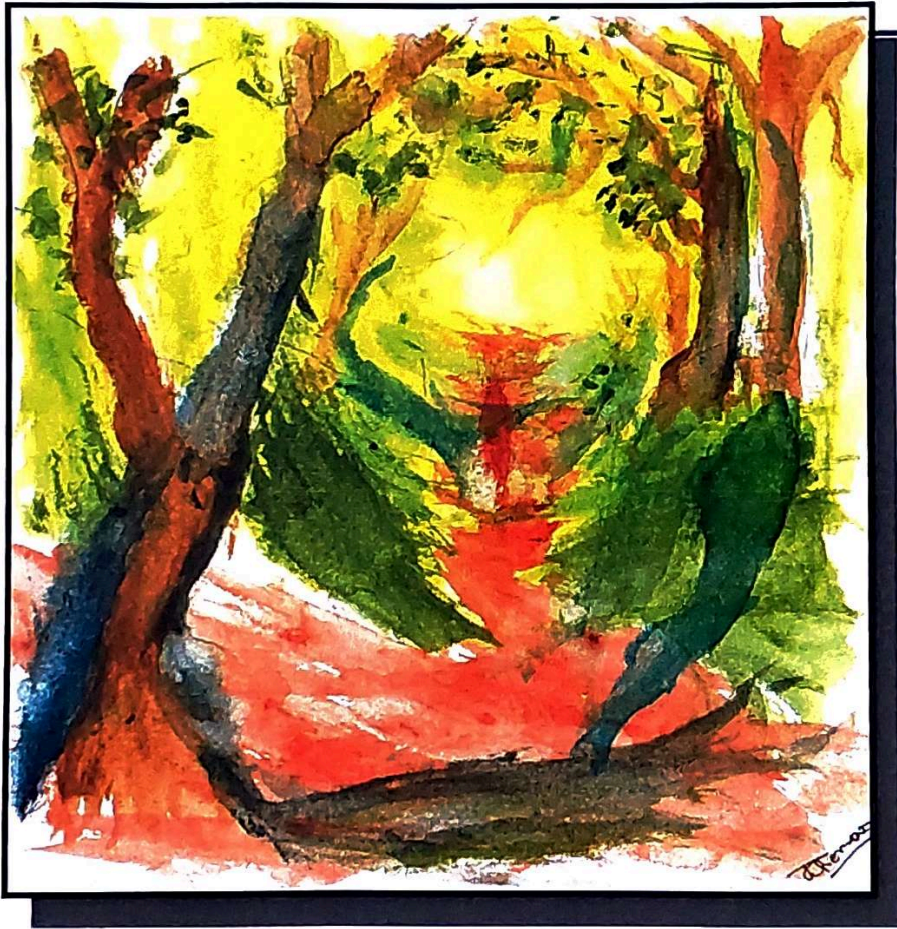




Le petit Baladin

Commune de BALADOU



« Le sous bois »

peinture réalisé par Thomas Lacroix 10 ans

1^{er} prix du public catégorie espoir exposition peinture du 27 juin 2010 (Baladou Animation)

Juillet 2010 Bulletin municipal n°18

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Nous voici dans la période estivale, l'été s'est bien installé avec la chaleur et les orages, espérons qu'ils ne seront pas violents comme nous avons pu le voir dans certaines régions.

Un petit mot sur le PLU : nous sommes en plein dedans. La phase d'indentification de la commune se termine. Après avoir sillonné les différents secteurs, maintenant nous entrons dans la phase du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Cette phase du PLU reste la plus importante pour le conseil municipal. Elle consiste à déterminer l'orientation que nous voulons pour notre commune dans les dix à quinze années futures. Dans la réflexion du conseil, le projet est de renforcer les hameaux existants, dans la mesure où les réseaux d'eau et d'électricité sont présents et surtout de capacité suffisante. Il n'y a pas de volonté de faire de lotissement dans tel ou tel endroit. Maintenir une urbanisation raisonnée en essayant de garder notre identité rurale et agricole est notre objectif.

Une petite précision cependant sur vos demandes de Certificats d'Urbanisme ou vos transactions ventes/achats : attention ! Etant en pleine modification du POS en PLU, soyez prudents autant pour vendre que pour acheter des terrains à bâtir. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Sur le projet du restaurant – bar – multiservices, nous avons demandé des avant projets à des bureaux d'étude afin de pouvoir mesurer à la fois le coût et la faisabilité. Cela reste un gros projet qui débutera en 2011. L'idée est de restaurer la maison Lestrade en logement et de construire le restaurant à côté.

Le conseil a décidé de faire un site internet sur la commune en partenariat avec le Centre de Gestion du Lot. Nous essayons de mettre en ligne un système très simple d'utilisation tout en restant un outil complet sur les informations de la commune et de la communauté de commune du pays de Martel. Le site sera opérationnel en fin d'année ; vous y trouverez des liens avec les services de l'état pour différentes demandes de renseignement telles que demande d'état civil, imprimé d'urbanisme.... mais aussi Le Petit Baladin, la vie des associations, et plein d'autres informations concernant la vie communale.

Cette fois-ci, il n'y a pas de page sur les poubelles mais je vous en glisse quand même un petit mot : nous trions de mieux en mieux, mais il nous reste encore des efforts à faire ; on retrouve encore quelques matériaux qui n'ont rien à faire dans les bacs de recyclage (plastiques durs, bois, placo, ...).vous allez dire que je me répète, mais nous avons tous à y gagner de bien trier, d'abord pour la planète, pour nos enfants et petits enfants mais aussi pour notre portefeuille.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce n° 18 du Petit Baladin et vous souhaite également un bel été à tous.

Jean-Philippe Pageot

Inauguration de la stèle du 19 mars

Le 16 avril vous avez été nombreux à venir pour l'inauguration de la stèle de la commémoration de la fin de la guerre Maroc Algérie Tunisie.

C'est avec un soleil présent toute la matinée, que la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux anciens combattants et portedrapeaux du canton de Martel mais aussi du canton de Souillac.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir M. Jean Claude Requier - 1er vice président du Conseil Général, maire de Martel, M. Maurice Querait vice-président départemental de FNACA du Lot ainsi que de nombreux maires et élus du canton de Martel et Souillac.

Un grand merci à M. Claude Campastié pour nous avoir donné cette magnifique pierre sortie de terre au Bournissard, à M. Raymond Barre pour avoir passé quelques bonnes heures à la retailler et à M. Guy Lavergne représentant les anciens combattants de Baladou pour nous avoir aidé dans cette réalisation. Merci également aux Aiglons Martelais et à Théo Leymarie pour nous avoir interprété la Marseillaise et quelques morceaux de musique lors du vin d'honneur qui suivit la cérémonie.



***Nous vous donnerons rendez-vous
chaque année le 19 mars
pour commémorer cet évènement
comme il se doit.***



COMPTE RENDU FINANCIER 2009 de la Commune de BALADOU				BUDGET
I - La SECTION "FONCTIONNEMENT" 2009				2010
	Crédits ouverts	Réalisations	Ecart	VOTE
LES DEPENSES	(prévisions budgétisées)	(opérations réalisées)		LES DEPENSES
Charges à caractère général	56 871,14	35 240,90	-21 630,24	54 510,00
Charges de personnel	61 380,00	60 931,50	-448,50	68 968,00
Autres charges de gestion courante	40 482,99	40 482,99	0,00	49 270,00
DEPENSES COURANTES	158 734,13	136 655,39	-22 078,74	172 748,00
Charges financières	7 673,87	7 673,87	0,00	5 616,57
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
Dépenses imprévues	429,98	0,00	-429,98	8 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	166 837,98	144 329,26	-22 508,72	186 364,57
Virement à la section INVESTISSEMENT				72 342,00
				87 177,17
LES RECETTES	Crédits ouverts	Réalisations	Ecart	LES RECETTES
Produits des services, du domaine et ventes		152,45	152,45	
Impôts et taxes	85 588,00	126 971,55	41 383,55	86 190,00
Dotations et participations	96 341,00	93 955,41	-2 385,59	91 742,00
Autres produits de gestion courante	17 500,00	16 087,03	-1 412,97	16 000,00
RECETTES DE GESTION COURANTE	199 429,00	237 166,44	37 737,44	193 932,00
Produits exceptionnels	10,00	280,01	270,01	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	199 439,00	237 446,45	38 007,45	193 932,00

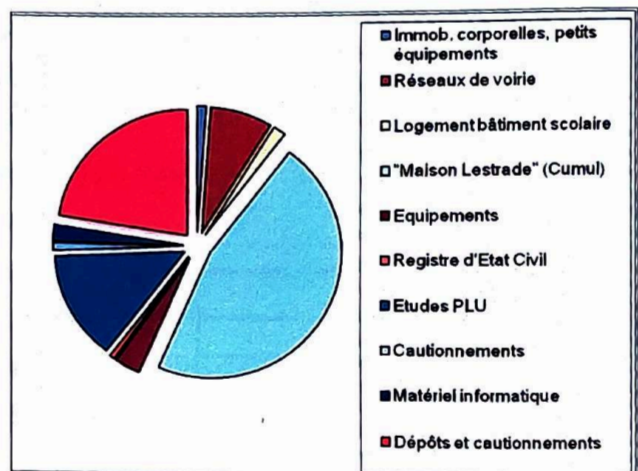
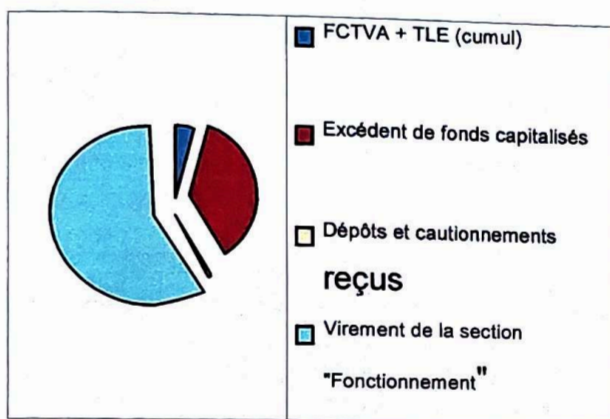
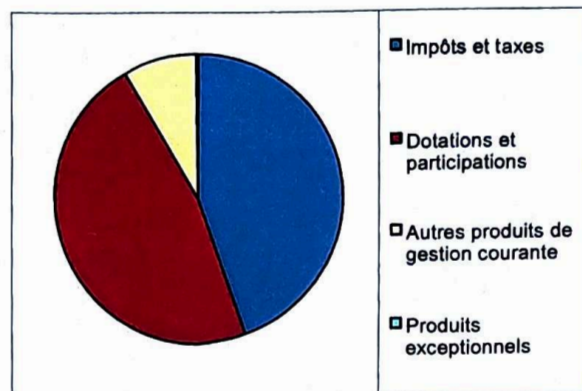
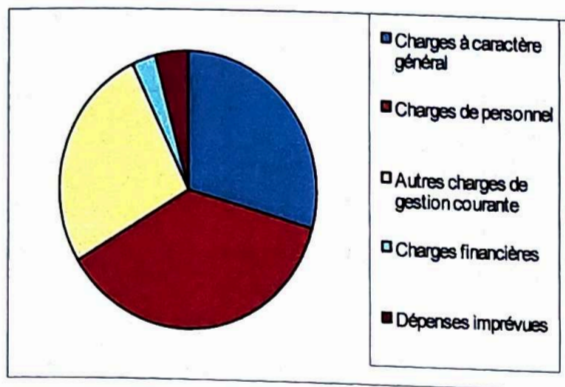
II - La SECTION "INVESTISSEMENT" 2009Budget 2010 voté
(suite)

	Crédits ouverts	Réalisations	Rest. à réaliser	Ecart	
LES DEPENSES	(prévisions budgétisées)	(opérations réalisées)			LES DEPENSES
Immob. corporelles, petits équipements	6 584,00	758,26	2 000,00	-5 825,74	1 000,00
Réseaux de voirie					7 200,00
Logement bâtiment scolaire					1 500,00
Rénovation logement					
Caveau communal					
Equipements	66 315,28	29 335,44	21 049,34	-15 930,50	3 000,00
Panneaux de signalisation					
Réfection registre Etat Civil					600,00
Maison "Lestrade",					28 511,61
Adoucisseur d'eau					3 000,00
Etudes PLU					13 032,05
Etudes faisabilité Multiservices					14 886,00
Matériel informatique					2 000,00
Emprunts et dettes assimilées					20 204,51
Dépôts et cautionnements					1 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72 899,28	30 093,70	23 049,34	-21 766,24	95 934,17
LES RECETTES					
	Crédits ouverts	Titres émis	Rest. à réaliser	Ecart	
Emprunts en euros	20 004,00	19 316,33		-687,67	
Fctva	5 131,00	3 520,24		-1 610,76	5 800,00
T.L.E.	2 225,00	380,00	2 225,00	-1 845,00	1 957,00
Excédent de fonds capitalisés	73 534,21	73 534,21		0,00	53 248,43
Dépôts et cautionnements reçus	915,00	795,42		-119,58	1 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	101 809,21	97 546,20	2 225,00	-4 263,01	
Virement de la section "Fonctionnement"	72 342,00				87 177,17
TOTAL	174 151,21	127 639,90	25 274,34		149 182,60

III - le COMPTE ADMINISTRATIF (récapitulatif) 2009**TOTAL DU
BUDGET
2010**

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE	
			Dép. ou déficit	Rec. ou excédent
Résultats reportés (déficits)	-61 243,93		-61 243,93	
Opérations de l'exercice (dépenses)	-49 410,03	-144 329,26	-193 739,29	
TOTAL	-110 653,96	-144 329,26	-254 983,22	
Résultats reportés (excédents)		39 740,98		39 740,98
Excédents ou recettes (recettes)	78 229,87	237 446,45		315 676,32
TOTAL	78 229,87	277 187,43		355 417,30
Résultat de clôture	-32 424,09	132 858,17		100 434,08
Restes à réaliser			20 824,34	
Total cumulé	-32 424,09	132 858,17	20 824,34	100 434,08
EXCEDENT DE FINANCEMENT				79 609,74

424 949,34



Subventions aux associations

ADMR	150
APE Collège Martel	100
APE RPI Baladou Cuzance	920
ATESAT	130
Baladou Animation	200
Baladou Gym	200
Bouquet d'Argent	200
Centre de Secours	170
Comité des fêtes	200
Com. Com. Souillac-Rocamadour (Enfance Jeunesse Saint Sozy)	9 000
Crèche Souillac	50
Don du sang	30
Ecole de Foot	200
Ecole de Musique de Martel	200
Maternelle Martel	7 000
Maternelle Saint Sozy	1 000
Office du Tourisme	170

OUVERTURE DE L'EGLISE

Comme vous l'avez peut-être constaté, la porte de l'église est ouverte tous les jours. Nous avons pris des mesures de sécurité : contre les accidents possibles, en fermant à clef la porte donnant sur le clocher et contre des actes de vandalisme éventuels en fermant également la porte de la sacristie. Nous avons déjà eu des témoignages de personnes de passage appréciant cette initiative qui leur a permis de découvrir notre église toute simple, mais accueillante. Nous remercions Jocelyne Berthon qui habite en face et qui a bien voulu prendre cette responsabilité.

PANNEAU D'AFFICHAGE

Nous allons déplacer le panneau d'affichage de Lagarrigue et le mettre au croisement des routes du Mont Mercou et de Lagarrigue. Ainsi, il sera plus aisément accessible aux habitants du Bout de la Côte, de Cassagne, de Jacquablanca, du Lac Long et du Touren tout en restant facilement consultable par les habitants de Lagarrigue.

BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS...

Bientôt, les Baladins et les Baladines pourront profiter des bancs publics. Ils vont être installés dans le bourg et dans les hameaux de Bazalgues et Pomié. Dans le bourg, un banc sera situé sous un marronnier à côté de l'église, un second sous un arbre face au cimetière et un troisième dans la cour devant la salle des fêtes. A Bazalgues, vous pourrez le trouver à côté de l'ancienne mare. A Pomié, un banc sera installé à côté de la mare dès que le terrain sera dégagé. Les amoureux pourront s'y bécoter.....

COURS D'INFORMATIQUE

Depuis le mois de mai des cours d'informatique sont donnés gracieusement par Michel Bergé aux habitants de Baladou qui le désirent. Ces cours sont réalisés sur des ordinateurs donnés au RPI par la société Autoroutes du Sud de la France (ASF). Ces cours sont actuellement complets, ce qui prouve bien leur utilité et de nouvelles inscriptions ne sont pas actuellement possibles. Prendre contact à la rentrée pour connaître les disponibilités.

COURS DE PEINTURE

Mme Chastagnol de Lachapelle-Auzac propose des cours de peinture dans la salle Bramel, mise à disposition par le Bouquet d'Argent. Quelques places sont encore disponibles. Lors de l'exposition de peinture du 27 juin organisée par Baladou Animations, nous avons pu admirer le travail de certains élèves de ce cours.

La défense incendie assurée à Lagarrigue !

Ça y est, le hameau de Lagarrigue n'est plus le point noir de notre défense incendie sur la commune. Nous avons installé la citerne souple à incendie que les pompiers de Souillac sont venus remplir avec un camion d'une capacité de 10.000 litres. Il aura fallu pas moins de douze aller retours pour le remplissage. Le point de collecte se faisant devant la mairie grâce à une bouche du réseau de l'ASA située sur le bord du parking. Un grand merci aux pompiers de Souillac le caporal Jérémy Maury, le sapeur Ophélie Fievet et le sapeur Floriant Crémoux sans oublier le SDIS de Cahors qui a donné son accord pour pouvoir faire ce remplissage.



DEFIBRILLATEUR

En partenariat avec Baladou Animations, Baladou Gym et le Comité des Fêtes et avec le soutien financier du **Crédit Agricole** nous allons installer un défibrillateur devant la salle des fêtes.

Depuis le 4 mai 2007, un décret autorise toute personne, même non médecin à utiliser ces appareils.

La mairie prendra en charge la formation dispensée aux habitants de Baladou qui le souhaitent par Gérard Lacroix, moniteur de secourisme au Secourisme Rural de la MSA.

Les travaux sur la D 803

Comme vous avez pu le voir, les travaux de rectification du « tombeau des Souillagais » ont débuté. Ce sera une période de l'été difficile pour la traversée de Baladou sur la D803.

Une circulation alternée sera mise en place de mi-juillet au mois d'août, ce qui nous réserve quelques bons bouchons en perspective. La fin des travaux est programmée pour fin octobre, début novembre. Si toutefois le manque de patience vous attrapait dans le bouchon et l'envie de passer par le Tourtal, merci de

respecter les limitations de vitesse, voire de rouler encore moins vite en empruntant cette route. Nous sommes en été, les enfants circulent ; de plus, la route du Tourtal fait partie d'un itinéraire cyclable mis en place par le Conseil Général.

Le calvaire situé à l'embranchement de la route de Pomié sera soit démonté entièrement et stocké en attente de réfection, soit déplacé directement à son endroit définitif juste en retrait vers le bois.

Aucun « Tumulus », « village préhistorique » ou « village Gaulois » n'a été découvert jusqu' à présent... mais de la bonne terre, avec tout de même quelques bons rochers (étonnant dans notre coin !!!).



BIBLIOTHEQUE

Comme dans chaque Baladin, je mets ma petite griffe.

Je voudrais encourager beaucoup de Baladins et Baladines à venir faire une visite à la bibliothèque. Il y a un grand choix de livres de tous genres.

De plus, s'il y a un titre qui vous intéresse, que nous n'avons pas en réserve, je peux joindre la Bibliothèque Départementale de Prêt du Lot (BDP), et le réserver pour le prochain changement de stock ou même l'obtenir entre deux passages du bibliobus.

Réfléchissez et venez me voir, ce sera pour moi un immense plaisir.

Je vous dis donc à bientôt.

Danièle Brugue

Horaires inchangés : Samedi matin de 11h à 12h.

**Si des personnes sont intéressées pour faire des permanences,
elles seront les bienvenues.**



- :-) consulter**
le catalogue départemental référencant :
les 235 000 documents de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP)
et ceux des bibliothèques partenaires
- :-) localiser**
un ouvrage dans le département
- :-) réserver**
un livre de la BDP via votre bibliothèque
- :-) trouver**
les coordonnées des bibliothèques et leurs horaires d'ouverture

Vous pouvez accéder directement au site de la Bibliothèque Départementale du Lot

pour voir le catalogue :

Sur Google, taper BDP du Lot et suivez le guide.

Ou www.lot.fr/bdp

BALADOU ANIMATIONS

Après un réveillon animé, les membres de l'association ont pris un repos bien mérité. Une petite réunion pour fêter les Rois et établir nos projets 2010. Notre Assemblée Générale s'est tenue le 17 février 2010, les membres de l'association ont pu élire leur nouveau président, Guy Lachèze.

Au programme 2010 :

- **Le voyage au pays basque** qui s'est déroulé les 19, 20 et 21 juin derniers.

Nous étions 32 à partir ce samedi 19 juin, de 7 à 80 ans passés.

Reçus très chaleureusement par les basques, je crois que nous garderons tous un excellent souvenir de ce court séjour. Nous avons pu visiter Cambo, Arcanges, Espelette, Biarritz, la Rhune, les grottes de Sare et Bayonne accompagnés de notre guide local très sympathique, Annick. Notre chauffeur nous a offert une photo de groupe à chacun. L'hôtel et le restaurant nous ont donné entière satisfaction quant à la qualité et la quantité des repas servis.

- **Le vide grenier :**

Le beau temps inespéré a sans doute contribué au fait que les inscriptions de cette année ont été plus nombreuses que les années précédentes. Le public a suivi et chacun y a trouvé son compte.

- **Le concours de peinture :**

Le concours de peinture traditionnellement associé au vide grenier a également eu un vif succès. Le prix du public a été attribué à Marie Cru, celui de la catégorie espoir au jeune Thomas Lacroix et le prix du concours de la journée à Béa Garrouste.

- **Soirée dansante du samedi 23 octobre :**

Nouveau cette année, Baladou Animations vous propose une soirée dansante animée par Gérard Gouny à partir de 21 h. Consommations et pâtisseries seront à votre disposition tout au long de la soirée.

- **Téléthon 2010 :** le 4 décembre, la journée se déroulera en partenariat avec les autres associations de Baladou et vous proposera une après-midi récréative suivie d'un repas.

- **Le réveillon du 31 décembre :** innove aussi : nous avons demandé à Daisy et Olivier Lespinas de gérer ce repas. L'animation musicale sera assurée par Sébastien Castagné et son ensemble, groupe qui nous a déjà accompagnés deux fois et toujours satisfaits au plus haut point.

Veillez à vous inscrire assez tôt auprès de Guy Lachèze.



Les premiers pas de notre commune (suite)

Notre commune commence en 1840 sous le règne de Louis Philippe puis traverse la II^{ème} République et le second empire sans que rien de perceptible ne se passe sur son territoire. Il faut attendre les années 1870-1872 avec l'arrivée de la III^{ème} République pour que les choses commencent à bouger et entrevoir une légère évolution.

Il y a tout d'abord la construction des bâtiments communaux qui débute à cette époque. Ensuite, quelques années plus tard, c'est l'arrivée du chemin de fer et la construction de la voie ferrée St Denis les Martel-Le Buisson qui traverse la commune avec la gare du Pigeon et le passage à niveau de Baladou.

Pour ces travaux pharaoniques à cette époque, la main d'œuvre non qualifiée était recrutée sur place ainsi que le matériel de charroie, c'est-à-dire tombereaux avec leurs attelages. Il est probable que beaucoup de baladins y ont participé avec leurs bras et leurs chevaux, ce qui a certainement apporté une bouffée d'oxygène à une population nombreuse, exclusivement agricole jusque là.

La gare du Pigeon a pris, dès le départ, une grande importance dans l'environnement économique local et même régional.

Une petite polémique a éclaté entre les communes de Baladou et de St Sozy. Cette dernière souhaitait que la gare soit baptisée « Gare du Pigeon-St Sozy ». Baladou refusait que le nom de St Sozy soit rajouté, « *considérant que la halte voyageur et la gare de marchandises sont en totalité sur le territoire de la commune de Baladou et que St Sozy est distant de plusieurs kms, la gare doit s'appeler simplement « Gare du Pigeon »**. Il a fallu finalement un arbitrage préfectoral pour le confirmer.

Dans notre pays, les choses commencent également à évoluer.

J'ai retenu deux lois importantes promulguées par la III^{ème} République, qui vont progressivement améliorer les conditions de vie et faire évoluer la population de nos campagnes.

La première, c'est la loi de Jules Ferry sur l'instruction publique. Elle complète une loi plus ancienne (Loi Guizot) en décrétant que l'école sera obligatoire, gratuite et laïque.

A cette époque, bien des familles n'envoyaient pas leurs enfants à l'école par manque de moyens. Les enfants scolarisés étaient soumis à une « rétribution scolaire » payable évidemment par leurs parents. Cette somme était très variable selon le nombre des élèves.

La commune maître d'ouvrage participait obligatoirement à hauteur de 200 francs en 1870 (Loi Guizot). Ces deux sources financières contribuaient à payer le salaire de l'instituteur.

A Baladou, la gratuité a été effective et totale pour l'école des garçons dès 1878. Il semblerait que l'école des filles a dû attendre encore quelques années pour bénéficier de cette mesure.

Il faut bien préciser qu'il n'y avait à cette époque que très peu d'écoles publiques ; dans la plupart des communes voisines l'enseignement était dispensé par des congrégations religieuses sous l'autorité du curé desservant ; la règle était sans doute différente. Mais à Baladou, il n'y a jamais eu d'école privée.

La deuxième loi importante promulguée par la III^{ème} République est celle du 15 juillet 1893 instituant l'Assistance Médicale Gratuite (A.M.G) suivie, quelques années plus tard par l'Assistance Obligatoire aux Vieillards Infirmes et Incurables (A.O.V.I.I.).

Ces deux lois, certes très incomplètes et mal comprises à leur départ, ont été d'abord très controversées car c'est la collectivité, donc les communes, qui en assumait le financement. Elles ont été néanmoins « l'amorce » d'un début de protection sociale inconnue jusque là par une population démunie et en souffrance.

Quelle était la situation des habitants de nos campagnes à cette époque ? Tout d'abord, tout le monde vivait du produit de la terre. A part quelques familles un peu plus favorisées (propriétaires terriens) et quel que soit le statut de chacun, que l'on soit ouvrier agricole, métayer ou même petit exploitant, les conditions de vie étaient très dures pour tous.

Les plus anciens d'entre nous gardent encore en mémoire les récits de leurs grands parents ou de voisins âgés quand ils racontaient leur

jeunesse. Je pense même qu'ils ne nous disaient pas tout, de peur de nous choquer.

La vie au jour le jour était tellement dure à assumer que les problèmes de santé ne se posaient même pas tant il y avait de choses plus importantes.

Seuls quelques privilégiés avaient accès au médecin. Quand la maladie arrivait dans la famille, les choses s'aggravaient encore. Il en était de même pour la vieillesse malgré la solidarité intergénérationnelle qui était la règle à cette époque.

Mais la vieillesse était en général très courte : M. Baleste, historien de Martel précise dans ses écrits que seulement un tiers de la population dépasse l'âge de 65 ans en 1850...

Certes, il faut rester dans le contexte de l'époque. Bien des maladies guérissables de nos jours ne l'étaient pas encore, la médecine ayant fait depuis des progrès considérables.

C'est dans ce contexte que les lois sur l'Assistance Médicale Gratuite et l'Assistance Obligatoire aux vieillards sont arrivées au début de la III^{ème} République.

Ces deux nouvelles lois mettaient les communes à contribution car elles en assumaient la responsabilité et le financement sans contreparties vraiment affirmées.

Ce service s'adressait **exclusivement** aux plus démunis et aux plus déshérités.

La commune dressait tous les ans la liste des ayant droits appelés « indigents » et seules ces personnes retenues par le Conseil Municipal pouvaient bénéficier de cette assistance. Je ne pense pas qu'il y ait eu des critères précis et imposés pour figurer sur cette liste, le Conseil Municipal était souverain, mais, comme il assumait dans le même temps le financement, cela « animait » quelques fois les séances municipales et la confidentialité n'était pas toujours respectée.

En fin d'année, les médecins et les pharmaciens du secteur adressaient à chaque commune leur facture de soins et de médicaments concernant les indigents dont elles avaient la charge. Même chose pour les soins hospitaliers, mais ils étaient rares à cette époque.

L'assistance aux vieillards et aux infirmes obéissait aux mêmes règles. La commune leur versait une petite pension mensuelle fixée tous les ans par l'autorité de tutelle (sous préfecture).

Tout cela faisait partie des charges obligatoires des communes. Pour les assumer, elles recevaient une dotation très imprécise : le texte de la loi disait que : « cette dotation ne pouvait pas être inférieure à 20% ni supérieure à 90% du coût du service » La marge était grande !...

Mais les premières années, c'est seulement 20% qui revenaient dans l'escarcelle des communes.

Les premières années de l'AMG apportèrent un soulagement évident à une population défavorisée. Dans le même temps, elles « ébranlèrent » en quelque sorte, l'ensemble des collectivités.

Pour honorer cette nouvelle charge non compensée, il fallait qu'elles votent tous les ans de nouveaux centimes additionnels. Certaines tentèrent même, sans succès, de faire modifier les prescriptions des médecins pour les remplacer par des « remèdes moins coûteux » !

Cette situation perdura quelques années ; on la ressent encore au début du siècle dernier. Par la suite, le problème s'est atténué : l'AMG est devenue moins restrictive et la participation de l'état plus importante.

Ces lois scolaires et sociales promulguées par la III^{ème} République s'inscrivent dans un ensemble législatif qui va progressivement transformer notre société et notre pays. Pour parer au plus urgent, notamment en matière sociale, le législateur a avancé par étapes. Il a fallu néanmoins attendre plus d'un demi siècle pour qu'il y ait dans notre pays une protection sociale pour tous. Cela s'est fait progressivement, par catégories professionnelles, avec la participation des intéressés. Le processus a dû être freiné par les deux dernières guerres mondiales.

Les lois sociales de 1936, 1945 et 1952, pour ne citer que les plus importantes, obtenues souvent sous la pression, nous ont enfin apporté la protection sociale que nous connaissons aujourd'hui.

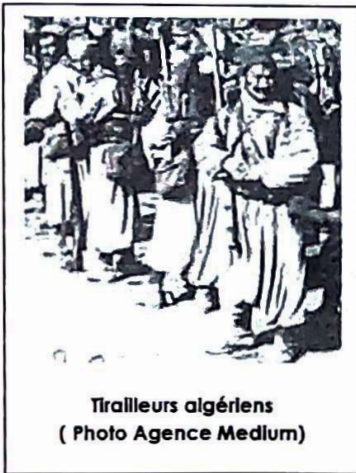
Jean-Louis Clédel

*Note du PB : ceci n'est pas sans rappeler un certain aéroport

14-18 : In memoriam (suite)

1918 et après

Quelques dates : le 21 mars 1918, offensive allemande sur la Somme, St-Quentin est pris. 26-27 mai : offensive allemande dans le secteur du Chemin des Dames. Soissons est pris le 29, Château-Thierry le 31. Le 9 juin, poursuivant leur offensive, les Allemands atteignent Compiègne (Oise) et ne sont plus qu'à 70 km de Paris. Le 15 juillet, une dernière offensive allemande échoue en Champagne. 8-21 août : offensives victorieuses des Anglais sur la Somme et des Français sur l'Aisne. Repli des Allemands sur toute la ligne du front (15-30 septembre). Le 4 novembre, retraite allemande sur la ligne Anvers-Meuse. Le 11 novembre, à Rethondes, l'Allemagne capitule, signature de l'armistice : les combats doivent cesser à 11 heures. (d'après la Chronique de l'humanité, chez Larousse).




Tirailleurs algériens
(Photo Agence Medium)


✪ Quand Henri Lespinasse, âgé d'à peine 18 ans, signe, le 12 décembre 1912, à la mairie de Brive, son engagement pour cinq ans au 10^e régiment de dragons en garnison à Montauban, il n'imaginait certainement pas sa fin tragique le 11 juin 1918. Au grade de brigadier (caporal) dès le 4 juillet 1914, il sera toujours affecté au front à partir du 16 février 1915. Du 10^e, il passe, le 28 avril 1916, au 19^e Dragons, dépendant de la même 15^e brigade. Rapidement, le 1^{er} juin de la même année, il rejoint le 17^e régiment de chasseurs à cheval pour, finalement, intégrer l'infanterie. Le 8 décembre 1917, il arrive au 9^e régiment de tirailleurs algériens. Il y est nommé sergent le 1^{er} juin 1918 et se fait tuer le 11 à Saint-Maur, dans l'Oise. En ce printemps 1918, le régiment participe à la lutte contre les offensives allemandes en Picardie et s'illustre en participant aux combats sur le Matz, affluent de l'Oise, qui stoppent l'ennemi sur ce front, ce qui vaudra à ce nom -Le Matz- de figurer sur le drapeau du 9^e Tirailleurs algériens.

✪ Antonin Delvert, né en 1897, agriculteur dans le civil, est incorporé le 12 janvier 1916 au 20^e régiment d'infanterie (de Marmande). Le 5 novembre, avec 371 autres jeunes soldats, il arrive en renfort au 2^e bataillon du 11^e régiment d'infanterie stationné, pour l'heure, près de Commercy (Meuse). Ce régiment vient d'être cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite lors des combats du 24 octobre. Sur son drapeau seront inscrits «Verdun 1916» et «Les Monts de Champagne 1917». Le général Anthoine écrit «Régiment superbe d'élan et d'audace, aussi ardent à l'attaque qu'endurant et tenace dans la défense». En feuilletant les journaux de marche des régiments on s'aperçoit des incessants mouvements de personnels. Ainsi, le 2^e cl. Delvert rejoint le 142^e RI le 26 mai 1917 dans le secteur de Verdun. Ce jour-là : «Activité assez marquée de l'artillerie ennemie par des réglages et ripostes de minens à nos harcèlements» note le chroniqueur régimentaire. En avril 1918, le 142^e se distingue sur l'Avre dont le nom sera brodé sur le drapeau. Non plus dans la Somme mais en Champagne, Antonin Delvert se distingue : «très bon mitrailleur, au cours de l'attaque du 15 juillet, son chef de pièce blessé, a pris le commandement de la pièce, a dirigé avec calme et énergie des feux violents sur la vague ennemie, lui infligeant de lourdes pertes». Il est cité à l'ordre du régiment le 28 juillet et nommé caporal le 1^{er} août. Le 26 septembre, le 142^e et le 415^e lancent une attaque contre le Mont Sans Nom, l'infanterie allemande résiste, des combats à la grenade ont lieu dans les boyaux et tranchées, le caporal Delvert est tué. A 11 heures, les Français reprennent le Mont Sans Nom et s'y installent.

✪ Né en 1884, Louis Castagné avait achevé, le 3 janvier 1908, son service militaire, réduit à 15 mois dès que son frère cadet était venu le relayer. Versé dans la territoriale mais célibataire, le 4 août 1914 il est rappelé à Cahors où son ancien régiment, le 7^e RI est caserné. Le 18 janvier 1916 il part pour l'armée d'Orient avec le 148^e régiment d'infanterie. Son séjour sur la frontière grecque, dans la vallée du Vardar, en Macédoine, dure un an jusqu'à ce qu'il tombe malade et rentre en France. Le 9 mai 1917 il passe au 348^e RI, réserve du 148^e, et part au front en Lorraine ou Champagne. Organisation, stratégie, administration mais non mesure disciplinaire, ordre est donné à la 11^e armée de diriger le 348^e RI sur la 28^e DI. A son arrivée le régiment sera dissous, son drapeau sera envoyé au dépôt sans cérémonie spéciale. On vante le courage des soldats, ils seront versés dans les 22^e, 30^e et 99^e régiments d'infanterie.

Le lieutenant-colonel commandant le régiment fait ses adieux le 12 mai à 0 heure. Louis Castagné est affecté au 22^e le 12 mai. Durant l'été 18, le régiment se distingue à Sommepey (Marne) qui sera inscrit sur son drapeau. L'offensive en Champagne et en Argonne, de septembre à octobre voit la victoire offensive de la 4^e armée commandée par Gouraud. Louis Castagné, 34 ans, ne connaîtra pas cette victoire, il a été tué à l'ennemi au combat de Ste-Marie-à-Py (Marne), le 28 septembre.

 Classé service auxiliaire, **Prosper Lascoux** avait été incorporé le 7 octobre 1908 au 9^e régiment d'infanterie en garnison à Agen, renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1910 et versé dans la réserve. Rappelé avec la guerre le 3 août 1914, il est affecté comme cuisinier au 7^e RI, à Cahors. Le 1^{er} septembre, il est démobilisé mais, le 11 du même mois il doit rejoindre son unité à nouveau, au titre du service actif cette fois. Le 5 décembre, la commission de réforme le classe définitivement bon pour le service armé : on avait besoin de tout le monde ! En décembre 14, le 7^e RI est aux Tranchées brunes, en Champagne, en février 1915 au Bois rectangulaire à Perthes-les-Hurlus puis en Artois, à Vimy en septembre. En 16, c'est Verdun, en avril-mai 17, la Marne, les monts de Champagne : Mont Haut, le Casque, Mont Perthois. *«Pendant la nuit du 3 au 4 octobre 1917 s'est distingué particulièrement en nettoyant à la grenade, avec une ardeur et un dévouement admirables, un boyau fortement défendu par l'ennemi»*. Ce texte concerne Prosper Lascoux et accompagne la croix de guerre avec étoile de bronze pour citation à l'ordre de la brigade. En 1918, c'est l'attaque du 14 avril dans la Somme. Lascoux est porté disparu le 24 avril à Hangard-en-Santerre. Certainement après avoir erré dans la campagne dévastée, il est fait prisonnier le 28. Atteint de pneumonie, il décède le 9 octobre au feldlazaret de l'armée saxonne à Haumont, dans le Nord.

 **Jacques Laval**, natif de Borrèze, n'était pas destiné à effectuer son service militaire. Conscrit de 1896, la loi l'en dispensait car il avait un frère sous les drapeaux. Les deux années suivantes, la commission de la Dordogne l'ajournait pour faiblesse de constitution et en 1899 le désignait seulement apte au service auxiliaire. En 1900, il passait, en raison de son âge, dans la réserve. Dès 1908 il donne pour adresse Baladou et, en 1914, c'est très logiquement la commission spéciale de Cahors qui le convoque. Nous sommes le 5 décembre, on a pris conscience que la guerre pourrait être longue et meurtrière. Pour en faire de la chair à canon on a besoin d'hommes, Jacques Laval est classé service armé et affecté le 25 janvier 1915 au 131^e régiment territorial d'infanterie basé à Cahors. Les territoriaux reçoivent diverses missions : garde des places fortes, ravitaillement mais aussi préparation du terrain et creusement de tranchées dans des endroits parfois exposés. La bataille de Champagne de 1915 figure au drapeau du 131^e RTI. En 1917 Laval passe au 133^e RTI, basé à Toulouse mais qui se bat en Alsace et en Champagne. Le régiment est dissous le 31 janvier 1918 et Jacques Laval arrive au 132^e, de Montauban, le 10 février. Il restera mobilisé jusqu'au 2 janvier 1919. Revenu malade, handicapé, il est réformé temporaire et pensionné le 15 avril 1920 et meurt le 22 novembre de la même année, à Baladou. Décoré de la médaille commémorative de la Grande Guerre, il est le dernier de la liste gravée dans la pierre du monument aux morts de Baladou.

Lionel Griset

Sources : Site Internet «Mémoire des hommes», sites des régiments, recherches géographiques et historiques. Etat civil Baladou, archives départementales du Lot et de la Dordogne. Registres matricules conservés aux AD 46 et 24

Le prochain numéro sera consacré aux données généalogiques recueillies concernant ces cinq derniers enfants de Baladou morts pour la France. Toute information, tout souvenir les concernant sont les bienvenus. Les documents prêtés seront bien entendu rendus après copie.

Nouvelles de l'école de Baladou

Lors de ce troisième trimestre, les élèves ont fait de nombreuses sorties :

- 20 mai : spectacle « Ecoles qui chantent » au Palais de la Raymondie, à Martel.



- 26 mai : journée USEP d'athlétisme à St Céré (voir l'article réalisé par les enfants ci-dessous).

- 5 séances à la piscine de Souillac.

- 18 juin : journée « Danse à l'école » au théâtre de Cahors avec ateliers d'échange sur la danse avec d'autres classes et présentation du travail l'après-midi. Les élèves ont aussi pu découvrir la pratique du roller grâce au matériel prêté par la MAIF, du 26 avril au 12 mai



Le 15 juin, les élèves de grande section de Martel et de Saint Sozy sont venus visiter l'école et faire un rallye photos dans le cadre de la liaison Grande Section-Cours préparatoire.



Nous avons terminé l'année par une randonnée pédestre, de Baladou à Rignac, aller-retour, où nous avons rejoint les élèves de l'école de Cuzance pour un pique-nique.

Je tiens à remercier Leslie et tous les parents qui nous ont accompagnés lors de toutes ces activités ainsi que l'APE qui finance ces sorties et nous soutient dans nos projets.

Le 2 juillet, nous avons invité tout le monde à venir découvrir le travail fait

autour du voyage à Toulouse.

Comme vous le savez sûrement, je suis mutée dans le Gers à la rentrée prochaine. Je vais retrouver mes proches et mes racines. Cependant, j'ai été ravie d'avoir commencé ma carrière à Baladou et d'avoir travaillé avec des enfants très sympathiques, des parents coopératifs et une mairie très impliquée dans l'école. Je garderai un très bon souvenir de ces deux années.

Virginie Vanstaen

Vive le sport !

Le mercredi 26 mai, nous sommes allés faire de l'athlétisme sur le stade de rugby de Saint Céré. Ce jour-là, le temps était mitigé.

Il y avait différents ateliers : la course de haies, le lancer de balles, le triple saut, le saut en longueur, la course de vitesse, le saut en hauteur, le relais (chaque école était représentée par une équipe).

On pouvait aussi faire de l'escrime et un rallye-photos quand on avait un peu de temps entre deux ateliers.

On était plusieurs écoles à participer : Saint Céré, Bretenoux, Carennac, Alviçnac, ... : nous étions 700 élèves !!!

Lors de la remise des médailles, 4 coupes et 8 médailles ont été données.

Grâce à cette sortie, nous avons découvert de nouvelles activités sportives, que l'on n'avait jamais pratiquées auparavant.

Le relais s'est très bien passé : dans notre équipe, il y avait Manon, Florian, Louis et Marion. C'était impressionnant car ça allait très vite et il y avait beaucoup de spectateurs dans les tribunes.

Nous n'avons rien remporté mais nous avons fait de notre mieux et nous avons passé une bonne journée.

Les élèves de Baladou

Baladou Animation

TELETHON 2009

Comme chaque année, **les associations de Baladou** ont organisé le Téléthon 2009 : le Samedi 5 décembre à 14h30 les marcheurs ont pris la route vers le Mont Mercou accompagnés par les chevaux de Mr et Mme Lemoine de Tenchou, pour une fois le temps était clément ce qui a permis aux ballons de s'envoler très haut dans le ciel. Pendant ce temps, à la salle des fêtes, les gâteaux étaient préparés sur des plateaux pour le goûter prévu à 16 heures. Un grand merci à toutes celles qui, depuis maintenant 5 ans, sont présentes et nous offrent leurs pâtisseries délicieuses, je ne peux toutes les citer mais elles se reconnaîtront.

Vers 19h30 c'est le concours de soupe qui a mis un peu d'animation, 7 potages étaient proposés et ont été jugés par le public présent, une quarantaine de votes ont élu le potage au roquefort de Leslie Brugue à la première place mais tous(tes) les «candidat(e)s» ont eu une récompense pour leur participation.

Après l'apéritif offert par la mairie, le repas aligot a été servi à 62 convives ; la journée s'acheva vers minuit. Une journée positive malgré une fréquentation modérée l'après midi mais compensée par le repas aligot qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique.

Le bénéfice de la journée s'élève à un peu plus de **1000 euros** au profit de l'AFM.

Merci pour leurs dons à : Intermarché, Valcausse, Le GAEC du Saulou Fleuri, et Groupama.

Merci aussi à Mr et Mme Lemoine qui depuis deux ans nous proposent les balades à poney.

Merci à tous les bénévoles des différentes associations et aux participants.

Voyage au Pays Basque :

Je profite du Petit Baladin pour vous informer que l'association organise les 19 - 20 et 21 juin prochains un court séjour au Pays Basque, visite des villages d'Espelette, Cambo les Bains, Arcangues, visite d'une chocolaterie, d'un saloir à Bayonne, découverte de la Rhune et des Grottes de Sare Départ le samedi aux aurores, retour le lundi soir.

Le prix est de 337 euros en pension complète du petit déjeuner du 1^{er} jour au dîner du 3^{ème} jour. Si vous êtes intéressé, vous pouvez m'appeler au 05-65-32-04-62.

Réveillon :

Pour la cinquième année consécutive, les membres de l'association Baladou Animation ont organisé, avec succès la soirée de la Saint Sylvestre. Malgré quelques maladies saisonnières, 134 personnes dont beaucoup d'habitues se sont retrouvées pour finir 2009 en musique et autour d'un repas. Cette année c'est Julien CRASSAT de Prayssac qui nous a amené jusqu'au nouvel an où tous les participants ont pu échanger les traditionnels vœux de bonne année. La soirée s'est poursuivie en musique jusque tôt dans la matinée. Les plus vaillants ont dégusté la traditionnelle soupe au fromage vers 3h30 et nous nous sommes quittés vers 4h30. Nous en profitons pour souhaiter à toutes les BALADINES et BALADINS une bonne et heureuse Année 2010.

Pascale Azam

Baladou Gym

Entretien d'une Baladine avec Josette Chambon, Présidente de BALADOU-GYM

Le nom de Baladou-Gym, est souvent associé au sigle sibyllin de FFEPGV, un mot là- dessus ?

Notre Fédération est issue d'une longue tradition qui remonte à 1888, année où le docteur Philippe Tissé crée la Ligue Girondine de l'Education Physique qui proposait des cours de gymnastique suédoise. Au fil du temps - et au gré des fusions - le mouvement s'organise jusqu'à devenir en 1972 la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Cette longue expérience lui permet de garantir aux pratiquants de tout âge, du bébé à la personne âgée, des compétences d'animateurs tous diplômés bénéficiant de surcroît, d'actions de formation professionnelle continue leur permettant d'actualiser sans cesse ces compétences.

Au 31 août 2008, notre Fédération comptait 550 665 pratiquants licenciés, 7 742 animateurs diplômés et 7 402 associations comme Baladou-Gym réparties sur tout le territoire français.

Ce n'est pas rien !

Quoi de neuf en cette nouvelle saison à Baladou-Gym ?

Depuis sa création en 2002, Baladou-Gym était animée le mardi en matinée et en soirée par Christine OLIVIER et nous espérons bien avoir la possibilité de proposer un cours supplémentaire. C'est chose faite depuis la rentrée puisque nous avons eu la chance de voir notre trésorière, Esther MARTANO entreprendre une formation et la réussir malgré des cours théoriques et pratiques assez coriaces. La preuve ? Sur l'ensemble des personnes qui suivaient la formation avec Esther, 4 seulement ont vu leurs efforts récompensés par l'attribution du diplôme.

Vous avez l'air d'attacher beaucoup d'importance à la qualité de la formation, pouvez-vous dire pourquoi ?

La qualité de la formation c'est avant tout de ne pas faire faire n'importe quoi à n'importe qui. Christine et Esther connaissent les gestes et postures qui seront sans danger pour nous les licenciés. Elles ne font pas travailler un groupe d'enfants, un groupe de jeunes adultes ou un groupe de seniors de la même manière. C'est pour nous un gage de sécurité même si on garde en l'esprit que les accidents, les malaises etc. sont toujours possibles malgré les soins qu'elles prennent à préparer leurs cours en fonction d'un « public » précis. En la matière, la bonne volonté ne suffit pas et c'est pourquoi la formation intègre un volet secourisme et qu'il est demandé un certificat médical aux licenciés ! Autre gage de sérieux, dans le montant de notre cotisation est incluse une assurance.

Concrètement, le déroulement des cours cette année ?

Le mardi matin de 10 h 45 à 11 h 45, Christine propose un cours qui donne une place significative à la gym dite douce. Puis, de février à juin, elle propose aux adhérents qui le souhaitent un 2^{ème} cours le jeudi de 11 h à 11 h 45.

Le mardi de 20 h 30 à 21 h 30, Esther propose un cours plus tonique puis, un jeudi sur deux, la possibilité d'un 2^{ème} cours.

Vos tarifs ?

Baladou-Gym est une association. Comme toute association nos avoirs - une fois réglées les licences, l'assurance etc. à la Fédération - se doivent de demeurer raisonnables. Par ailleurs, nos dépenses de fonctionnement sur place restent réfléchies et mesurées ce qui nous permet de proposer cette nouvelle formule à deux cours au prix très sage de 78 € par an. En conclusion et selon une expression à la mode « le rapport qualité/prix » est TRES compétitif au regard du montant des abonnements que l'on trouve dans la majorité des cours sur les communes environnantes.

Merci Josette, bonne route à Baladou-Gym

Merci à vous et **rendez-vous le 13 mars 2010** pour notre traditionnel dîner dansant ?

BALADOU GYM

SEPTEMBRE 2010-JUIN 2011



Reprise des cours

Le mardi 14 septembre 2010

Retrouvez-nous chaque Mardi à la salle des Fêtes de Baladou

- de 10 h 45 à 11 h 45 avec Christine
- de 20 h 30 à 21 h 30 avec Esther

Les nouveaux venus qui le souhaitent peuvent participer sans engagement et gracieusement aux deux premiers cours de Christine ou d'Esther.

Besoin de renseignements complémentaires ?

appelez Josette CHAMBON au 05 65 37 12 22

OU

envoyez un courriel sur baladou.gym@nordnet.fr

Courrier d'une jeune championne

En concours, presque tous les week-ends, je fais des résultats avec un cheval merveilleux. Comme épreuve, je fais de la 80 ou 90 cm (club 3 ou club 2) et maintenant avec tous ces classements, je suis qualifiée au championnat de France.

Maintenant, mes parents, tellement satisfaits de mes résultats, m'ont offert un cheval.

Je suis 1^{ère} au National pour l'instant et 4^{ème} au championnat du Lot.

Je veux remercier mes parents de m'avoir acheté un cheval et de m'avoir payé mes engagements et mon séjour à Lamotte-Beuvron pour le championnat de France, et ma monitrice car ça fait que deux ans que je monte et elle m'a appris énormément de choses.

Mon nom est Manon Sclafer. J'ai 12ans et ½. Le cheval est Lupin des Salines et ma monitrice Floriane Arize. Mes parents sont Sandrine Carbonnel et David Sclafer.



C'est la fête.....

Le comité des fêtes remercie tout d'abord les personnes venues à la soirée théâtre "les Trois Coups" de Cazoulès, le 30 janvier dernier.

Comme vous le savez, le 15 août est un jour où nous nous retrouvons pour la fête de notre village, et cette année nous avons décidé de la réaliser sur deux jours.

En effet, nous commencerons les festivités le **samedi soir 14 août**, avec le repas de la commune, animé par notre célèbre bandas régionale "les Cabécous".

Nous vous proposons une soirée paëlla.

Nous poursuivrons le **dimanche 15 août** avec la messe à 10h30 et le dépôt de fleurs au monument aux morts. Puis, en début d'après-midi, les férus de pétanque débiteront leur concours tandis que les plus jeunes, ainsi que les amateurs de chevaux et de jeux de cirque, pourront assister au spectacle du "Cabaret Equestre". Sans oublier le petit manège, le stand de tir ainsi que les autos tamponneuses.

Par la suite, un petit repas grillades sera servi pour les personnes souhaitant se restaurer avant de partir danser au bal animé par un groupe cadurcien "Los Amigos", suivi du feu d'artifice.



Avant de débiter ce week-end du 15 août, nous tenons à vous informer que le comité des fêtes viendra dans vos hameaux les **24 et 25 juillet** pour vous donner l'aubade qui financera quelques manifestations du jour J.

Comme diraient certaines personnes plus âgées et pleines de bon sens : "de notre temps, c'étaient les jeunes qui s'occupaient du comité".

Autrement dit, ceux qui avaient 20 ans; nous élargirons aux 15-25 ans, voire plus. Etant évident que toutes les bonnes volontés, pour les aubades, la mise en place et l'organisation de la fête sont les bienvenues.

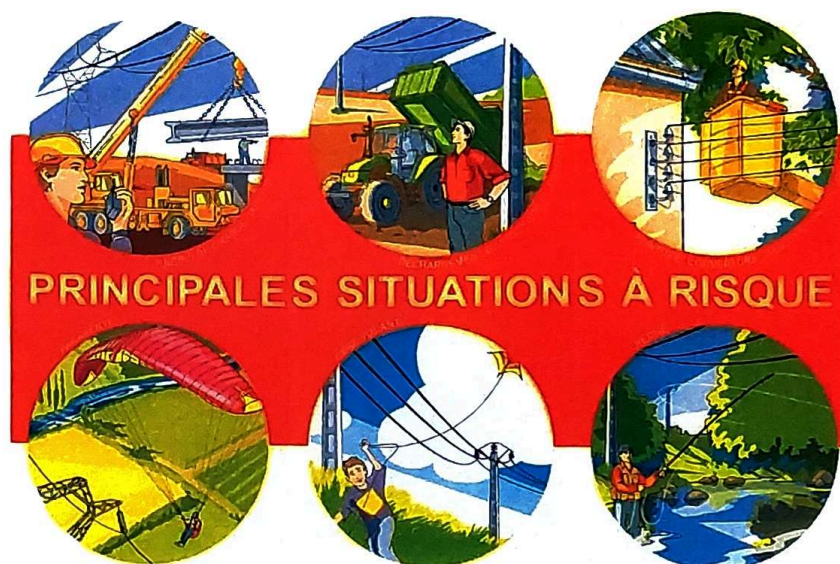
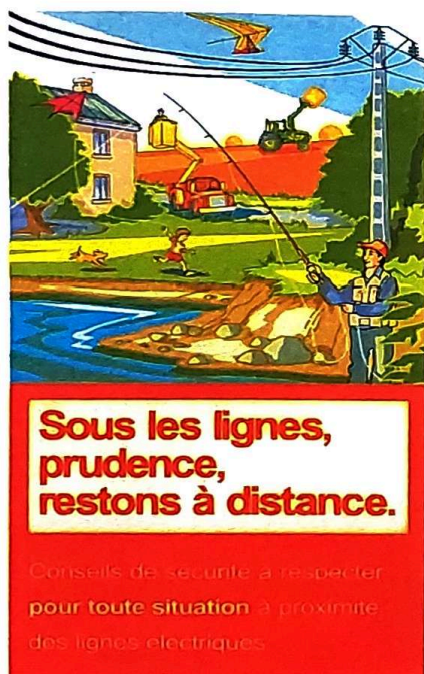
Nous comptons sur votre présence!

En attendant de vous voir, le comité des fêtes vous souhaite un excellent été et de très bonnes vacances.

SOUS LES LIGNES PRUDENCE

ERDF et RTE lancent une nouvelle campagne de prévention qui rappelle au public les conseils suivants :

- Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche
- Ne jamais toucher une branche ou un objet accroché à une ligne
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes
- Rester prudent en cas de circulation d'engins de grande hauteur ou de hauteur variable



Pour toute information complémentaire, contactez votre interlocuteur ERDF ou RTE habituel ou consultez le site web sousleslignes-prudence.com

Dates à retenir

Samedi 24 <i>et</i> Dimanche 25 juillet	AUBADES	Comité des Fêtes
Samedi 14 <i>et</i> dimanche 15 août	FETE VOTIVE	Comité des Fêtes
Samedi 21 août	CONCERT EGLISE	Ecole de Musique Martel
Samedi 23 octobre	SOIREE DANSANTE	Baladou Animations
En octobre <i>(date non fixée)</i>	THEATRE Anim'Enfance de Saint Sozy	Comité des Fêtes
Samedi 4 décembre	TELETHON	Partenariat des associations
Vendredi 31 décembre	REVEILLON	Baladou Animations

Transport à la demande

Rappel des horaires

*Mercredi matin pour **Martel***

*Vendredi matin pour **Souillac***

*3^{ème} Mercredi après midi pour **Brive***

Un petit coup de fil à la mairie pour laisser sur la messagerie votre numéro de téléphone et nous vous contacterons pour l'heure de passage à votre domicile.

Tel 05 65 37 30 68.

Ouverture de la Mairie au public

MARDI : 14h - 18h

JEUDI : 14h - 19h

SAMEDI: 10h - 12h
Permanence des élus

Tél: 05.65.37.30.68

Courriel : mairie-de-baladou@alsatis.net

Conseils Municipaux

Réunions le troisième mercredi de chaque mois à 20h30.

Attention : Pas de conseil au mois d'août

Bibliothèque

Samedi de 11h à 12h

Salle Bramel

Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi

Été : Lundi et vendredi

Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine Impaire

Été : mardi

Horaires de la déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

- MARDI de 14h à 18h
- MERCREDI de 14h à 18h
- JEUDI de 9h à 12h
- VENDREDI de 14h à 18h
- SAMEDI de 9h à 12h

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRE 2010/2011

VACANCES	DATES DE FIN DES COURS	DATE DE REPRISE
rentrée scolaire des élèves		Jeudi 2 septembre
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23 octobre	Au jeudi 4 novembre
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre	Au lundi 3 janvier 2011
Vacances d'hiver	Du samedi 26 février 2011	Au lundi 14 mars 2011
Vacances de printemps	Du samedi 23 avril 2011	Au lundi 9 mai 2011
Vacances d'été	Du samedi 2 juillet 2011	Au lundi 5 septembre 2011

DERNIERE MINUTE CONCERT DERNIERE MINUTE CONCERT DERNIERE MINUTE

Un **concert** de musique sacrée et profane vous est proposé le **samedi 21 août**, en fin d'après-midi à l'église de Baladou, en soutien à l'école de musique de Martel
Au programme : Bach, Haendel, Mozart, Beethoven, Fauré, Duparc...
(piano, violon, violoncelle et chant)